

A T ON LE DROIT D'ACHETER DES TESTS ?

Par **Profil supprimé** Posté le 19/06/2018 à 21h09

Bonjour,

J'ai fumé du cannabis presque quotidiennement ces cinq dernières années mais je dois passer mon permis prochainement alors je compte arrêter complètement pour pouvoir rouler (en voiture haha) l'esprit tranquille. Il est écrit partout que les tests salivaires ne détectent que pendant quelques heures mais ayant beaucoup consommé dernièrement j'ai l'impression que je pourrais être positive même plusieurs jours après, c'est possible ?

Toujours est il que je voulais acheter des tests sur Internet, pour être sûre mais j'ai eu des problèmes judiciaires suite à des échanges sur mon téléphone alors ça me rend un peu parano par rapport a ce que je fais sur Internet (y compris écrire sur ce forum), et je ne sais pas trop si on a vraiment le droit d'acheter ces tests, puisqu'ils sous entendent qu'on a consommé, alors que c'est interdit, donc j'ose pas trop...

Quelqu'un peut m'aider ?

2 RÉPONSES

Profil supprimé - 23/06/2018 à 13h53

Bonjour c le 2eme t'est que j achete pour mon fils en pharmacie et perso il sont pas plus cher que sur internet. non du t'est "NARCOTEST" 6.90 euros. bon courage

Profil supprimé - 25/06/2018 à 08h30

Bonjour,

J'ai trouvé sans problème des tests urinaires en pharmacie mais impossible de trouver des tests salivaires. Mais ça va faire une semaine que j'ai réussi à arrêter complètement alors je ne pense plus en avoir besoin, merci quand même !
